

ÉLECTIONS
2019

Cumul : le mot qui divise les politiques en deux camps

Le mot, l'idée

La preuve par neuf

À l'entame de la campagne électorale, nous avons invité dans notre studio de l'Avenir à Bouge, les têtes de liste MR, PS, cdH, Écolo, Défi et PTB, pour la Chambre et les deux circonscriptions régionales en province de Namur.

Nous leur avons soumis neuf mots-clés. Neuf mots qui portent sens dans la campagne électorale actuelle, pour la Chambre ou la Région wallonne.

Pour chaque mot dévoilé, un seul candidat avait le droit de s'exprimer pendant une minute maximum, après seulement 20 secondes de réflexion et de concertation avec les deux autres candidats de la liste.

Objectif : favoriser au maximum la spontanéité et contraindre les candidats à un effort de concision.

Les partis étaient libres de répartir les temps de parole de manière équitable ou non. Au MR et au PS, l'équité a été parfaitement respectée. Au cdH, au PTB et chez Écolo, la tête de liste à la Chambre Maxime Prévot, Thierry Warmoes et Georges Gil-

kinet ont été plus sollicités. Chez Défi, Pierre-Yves Dupuis a pris seul la responsabilité de l'exercice.

À partir d'aujourd'hui et dans les jours qui suivent, nous dévoilons cinq de ces mots-clés. Ces mots, ainsi que quatre autres sont aussi à découvrir, sous la forme de courtes capsules vidéo à l'adresse : www.lavenir.net/lapreuveparneuf

Aujourd'hui : « Cumul »

MR

Pas de cumul pour des Villes de plus de 50 000 habitants
Sabine Laruelle, tête de liste aux élections régionales, arrondissement de Namur :

« En matière de gouvernance publique et de cumul, le MR est assez radical. Vous savez qu'en Région wallonne aujourd'hui, le cumul n'est permis que pour un quart des parlementaires de chaque formation politique. Nous aurions préféré au MR limiter le cumul député-bourgmestre ou député-échevin en fonction de la taille de la Commune. En effet, il nous semble important de garantir, au niveau des parlements, que ce soit la Chambre ou la Région wallonne, d'avoir des parlementaires qui ont aussi une vraie expérience au niveau local. Et donc, nous ne sommes pas pour un décumul intégral. Par contre, nous considérons que gérer une grande ville de 200 000 habitants, d'être bourgmestre et député, ce n'est pas possible. Dans nos statuts, nous préconisons un non-cumul à partir de 50 000 habitants, en permettant que pour les plus petites communes, ces députés puissent faire preuve de leur expérience locale. »

PTB

Un décumul intégral, point à la ligne

Thierry Warmoes, tête de liste aux élections fédérales :

« Le PTB est opposé au cumul en ce qui concerne les fonctions exécutives. Par exemple, un ministre et un bourgmestre ne peuvent cumuler. Nous sommes opposés au cumul parce qu'on estime que quand on fait de la politique, c'est pour servir le citoyen, servir le peuple et pas pour accumuler des revenus. On parle ici naturellement de fonctions exécutives salariées. Il faut pouvoir décumuler et libérer suffisamment de temps pour faire son job convenablement. Quand on est bourgmestre d'une grande ville ou quand on est député à la Chambre ou au Parlement wallon, il est assez évident qu'on doit s'y consacrer pleinement, dans le meilleur intérêt des citoyens. »

CDH

Les acteurs locaux ont leur place au Parlement

Benoît Dispa, tête de liste à la Région wallonne, arrondissement de Namur :

« La question du cumul est une question sensible. Parce qu'elle interpelle sur la capacité de travail et d'investissement des mandataires. Je suis en situation de cumul et je l'assume. J'ai été désigné bourgmestre de Gemboux depuis 2006 et à chaque élection, les Gembloutois m'ont renouvelé leur confiance. Et dans le même temps, mon investissement s'est prolongé au niveau fédéral, parce que les enjeux locaux ne sont pas sans lien avec les problématiques plus générales. Penser globalement et agir localement, c'est une vraie richesse. On ne peut pas faire l'un sans l'autre. J'assume tout à fait cette situation. Je suis d'ailleurs candidat aux élections régionales, où là, des règles de limitation de cumul vont s'appliquer. Je les respecterai bien évidemment. Je veux insister sur l'importance de miser sur les acteurs locaux, en particulier sur les mandataires locaux qui, dans les communes, sont les piliers de la démocratie. Ils ont un rôle à jouer, y compris dans les enceintes parlementaires. »

ÉCOLO**Vers un décumul intégral**

Stéphane Hazée, tête de liste aux élections régionales, arrondissement de Namur :

« Clairement la démocratie aujourd'hui est mise à mal parce qu'il y a vraiment une rupture de la confiance de la population dans ses institutions. Et un remède pour nous, c'est clairement le décumul des mandats. Le cumul amène une série de problèmes. Le cumul, c'est d'abord un problème de temps. On n'a pas le temps de consacrer à plein son énergie à son mandat parlementaire, par exemple. C'est aussi un problème de conflit d'intérêt. Lorsqu'à un moment donné, un bourgmestre exerce aussi une fonction de parlementaire, il doit à la fois contrôler le gouvernement comme parlementaire et en même temps, il est contrôlé par le gouvernement comme bourgmestre. C'est aussi l'enjeu de la concentration de pouvoirs. Écolo pense qu'il est bon de distribuer le pouvoir dans un maximum de mains pour que la démocratie soit la plus vivace possible. C'est enfin un problème de concentration des rémunérations. Et donc, par rapport à cela, notre proposition est très claire : poursuivre dans le décumul. Une première étape a été franchie au niveau du Parlement de Wallonie. Nous voulons aller plus loin vers un décumul intégral des mandats entre les fonctions de parlementaire et les autres fonctions. »

P.S.**Un décumul financier**

Pierre-Yves Dermagne, tête de liste à la Région, arrondissement de Dinant-Philippeville :

« La question du cumul est centrale dans le débat démocratique. C'est un thème qui revient souvent sur le devant de l'actualité. Au Parti socialiste, on a été très clair puisqu'on a été un des premiers partis à avoir pris des mesures fortes en matière de décumul, de décumul financier en particulier, puisqu'au Parti socialiste, on ne pourra plus demain cumuler un mandat de parlementaire et un mandat d'échevin ou de bourgmestre d'une ville de plus de 50 000 habitants. Celles et ceux qui pourront encore le faire demain pourront le faire en rétrocédant la partie de leur salaire de bourgmestre ou d'échevin. Et donc, clairement, au niveau du Parti socialiste, on a pris les choses en main, fait en sorte de répondre aux attentes de la population et pris des mesures fortes en interne, de même que nous avons porté et défendu un décumul au niveau du Parlement de Wallonie. La Wallonie est une des régions pionnières en matière de cumul et de renouveau démocratique. Au-delà de la question du cumul, nous nous sommes battus pour la consultation populaire, pour le droit de pétition, pour faire en sorte que le parlement soit ouvert à la population. »

DÉFI**La revendication du décumul intégral**

Pierre-Yves Dupuis, tête de liste aux élections fédérales :

« Le cumul ou plutôt le décumul intégral des mandats fait partie du programme de DéFI. C'est dans notre ADN, c'est une proposition que nous soutenons depuis longtemps et c'est une des principales propositions que nous ferons au Fédéral, mais aussi à la Région.

Nos mandataires s'engagent à décumuler intégralement tous leurs mandats exécutifs. À titre d'exemple, on ne peut pas être bourgmestre et député, bourgmestre et ministre, échevin et député, président de CPAS, député ou ministre.

Donc chez DéFI, c'est clairement plus juste au niveau du décumul des mandats. Nous n'avons pas d'autre revendication que de décumuler intégralement, tant au niveau fédéral que régional. »

Décumul intégral... .. ou tempéré

Écolo, le PTB et Défi prônent un décumul intégral. PS, MR et le cdH mettent, avec des nuances, en avant la plus-value d'une expérience locale.

● **Bruno MALTER**

Communion de vues entre Écolo, Défi et le PTB. Ces trois partis es-

timent que le décumul doit être intégral entre un mandat de parlementaire et une fonction exécutive à l'échelon local. Un décumul qu'ils envisagent tant à la Région, où des mesures limitatives ont déjà été adoptées, qu'au Fédéral, où rien de tel n'existe.

Une position revendiquée pour des raisons financières, de conflit d'intérêt mais aussi fonctionnelles : député est une fonction qui mérite d'être exercée à plein-temps.

Au MR, au cdH et au PS, on parle aussi de décumul, mais on le tempère. Au nom, principalement de l'intérêt qu'il y a de disposer de l'expérience de mandataires locaux au sein de l'enceinte parlementaire. Au cdH, on se dit satisfait des règles actuelles, au PS, on met plutôt l'accent sur la nécessité de limiter le cumul financier tandis que le MR met l'accent sur l'impossibilité de cumuler pour des bourgmestres de villes de 50 000 habitants et plus. ■